

Compte-rendu du CA du 3 septembre 2020 du Collège Offenbach

ORDRE DU JOUR

1. Répartition de la gratuité BOP 141
2. Répartition du réajustement de la dotation globale de fonctionnement
3. Modification des horaires
4. Questions diverses

FEUILLE DE PRESENCE

La séance est ouverte à 18h30, le quorum étant atteint. Madame DIDIER Gestionnaire et Madame DUBOURDIEU (Parents FCPE) sont désignées secrétaires de séance.

ORDRE DU JOUR

Madame LE NORGANT soumet l'ordre du jour à l'Assemblée. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Soit 15 votes

APPROBATION DU PV DU CA DU 25 JUIN 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité. Soit 15 votes

1 REPARTITION DE LA GRATUITE BOP 141

Une somme de 9 200 € a été notifiée par l'Etat, se ventilant comme suit :

- 1 425,60 € pour les carnets de correspondance
- 752,40 € pour les droits de reprographie
- 7022 € pour les manuels scolaires.

Cette répartition est votée à l'unanimité. Soit 15 votes

2 REPARTITION DU REAJUSTEMENT DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La dotation a été versée à 90% et doit être réajustée en fonction des élèves.

6 499 € ont été notifiés par le Département et seront consacrés à l'achat de matériel d'entretien jusqu'à la fin de l'année civile compte tenu de la crise sanitaire. Cette somme sera donc ventilée en ALO/ HYGSEC/ ODIVERS pour les 6499 €

Cette DBM est votée à l'unanimité. Soit 15 votes

Mme Didier informe les membres du Conseil d'administration qu'une subvention de 3 600 euros a été accordée par le Département pour le financement de nouveaux casiers. La subvention pour les casiers sera conservée jusqu'à l'année prochaine, pour permettre avec celle de l'an prochain de renouveler l'ensemble du parc (les actuels suffisent, même si certains sont dégradés).

Le Département a également doté l'établissement de 5 chariots de ménage pour les agents ATTE qui travaillaient avec la même dotation depuis 20 ans. Par ailleurs la commission FSCH a attribuée la somme de 415.08€ pour l'achat de 2 chariots porte-sac « collecteur à déchets »

3 LES NOUVEAUX HORAIRES

Il s'agit d'allonger la pause méridienne de 10 mn pour que tous les élèves puissent déjeuner (333 élèves inscrits à la cantine, soit 10 demi-pensionnaires de plus que l'an passé). Les inscrits supplémentaires et les gestes barrière allongent le temps de repas.

Ils sont présentés dans le document annexé.

Il existe un seul service continu de repas, mais un découpage chronologique est établi par niveau : de 12h02 à 12h45 (5ème et 4ème) et de 12h45 à 13h25 (6ème et 3^{ème}, qui ne sont que 55).

Les élèves enlèvent leur masque uniquement pour déjeuner. Ils demeurent groupés par classe et ils sont placés par les encadrants. Trois lavages de main sont effectués.

Le premier jour, les élèves ont fini à 13h35, soit 10 mn trop tard.

Tous les adultes du collège (direction, gestionnaire et CPE et 8 surveillants) ont prêté leur concours.

Le collège estime que la période d'ajustement se terminera vite et que les élèves déjeuneront dans les temps.

La direction réfléchit néanmoins à une formule plus souple d'inscription pour diminuer le nombre d'élèves sur le temps méridien.

Le contrat de cantine permettrait semble-t-il de modifier l'organisation au prochain trimestre.

Dans certains collèges, les 4 et 3èmes ne sont pas accueillis à déjeuner en raison de la crise sanitaire. Mais il y a le problème des boursiers et des familles à bas quotient familial et il est délicat de ne proposer la demi-pension qu'à eux seuls.

Le collège réfléchit d'autant plus que le protocole sanitaire impose d'éviter les brassages d'élèves et que l'heure de pause avant ou après le déjeuner, durant laquelle les élèves sont en récréation, provoque des brassages.

Les ateliers envisagés les favoriseraient aussi, de sorte que le collège n'est pas sûr de les organiser.

Les nouveaux horaires sont adoptés à l'unanimité. Soit 15 votes

4 QUESTIONS DIVERSES

Le point sur la rentrée (demande des parents d'élèves)

486 élèves

Nouveaux enseignants :

M. Chabanne remplacé par MM. Boudjir et Djebbari

M. Lesueur remplacé par M. Pratola

Une stagiaire en anglais : Mme Lagan

Une BMP en français sur 2 établissements : Mme Vialé

Un casier est attribué d'office aux 6èmes. Pour les autres, ils mettent les cartables dans la salle verte (à gauche dans la cour) en attendant l'attribution d'un casier.

8 surveillants en tout, 5 chaque jour (l'équipe est complète).

Tou(te)s les AVS sont présentes.

Les évaluations nationales auront lieu en 6ème comme chaque année.

Des évaluations en maths et français seront effectuées pour tous les niveaux la semaine du 14 septembre pour apprécier les retards pris durant le confinement et adapter l'enseignement en conséquence.

Aucune nouvelle acquisition de connaissance ne sera programmée premier trimestre, lequel sera consacré au rattrapage.

Le dispositif « devoirs faits » a déjà été mis en place en 6ème par les professeurs principaux et est en train d'être mis en place en 5ème et 4ème.

En 3ème, le dispositif de réussite mis en place l'an passé le jeudi est reconduit.

Le code pronote des parents sera donné la semaine prochaine et une formation sera proposée aux parents et aux élèves, conformément à la demande des associations de parents d'élèves.

Attention : l'application mobile de Pronote n'est pas aussi performante que l'application PC et il ne faut pas s'en contenter.

Le collège Saint-Exupéry ne viendra plus à Offenbach pour faire du sport à cause du Covid, de sorte qu'il faut réorganiser les activités du mercredi.

Les demandes des enseignants

-> Les enseignants demandent une poubelle dans la salle des professeurs pour jeter les masques ainsi qu'une poubelle jaune. Ils demandent aussi deux rouleaux de papier pour la photocopieuse.

-> Mme Grabowski s'est exprimée au nom de la majorité des enseignants pour dire que le choix de faire changer les professeurs de salles au lieu des élèves était très pénible pour eux et que certains enseignants étaient en souffrance (port du matériel lourd, perte énorme de temps pédagogique pour ouvrir et fermer les sessions d'ordinateur indispensables pour faire l'appel, etc...).

La demande a été faite de changer de nouveau l'organisation pour faire déplacer les élèves.

Les arguments des enseignants :

- la pédagogie : le retard du confinement va s'accroître avec la diminution de leur temps pédagogique ;
- les brassages : il y en a de toutes façons à la cantine et dans la cour, pour les salles spécifiques, et le temps de brassage des interours est moins important que le temps de brassage de la pause méridienne ; bon nombre de collège font toujours déplacer les élèves, malgré les exigences sanitaires.

Les explications de la direction :

Elle a fait primer les exigences sanitaires sur les objectifs pédagogiques en suivant les recommandations du ministre. Le collège est très exigü.

-> Les enseignants demandent de ne pas utiliser les salles du sous-sol affectées à 3 classes 4^{ème} (notamment la salle -111, sans vidéo projecteur interactif, ni ordinateur).

Mme Didier a indiqué que la ventilation mécanique, aux normes, était traitée en centrale de traitement d'air. Elle ajoute qu'il est techniquement impossible de faire fonctionner le VDI, malgré le recours au service technique du département.

Fin de séance : 19 h40

Secrétaires de séance Mmes Dubourdiou et Didier

Président du Conseil d'Administration : Mme Le Norgant

